

Grille de sélection projets fédérateurs CTEAC du Pays de Verdun 2025/ 2026

CRITERES	INDICATEURS	BAREME
<i>Pilier rencontre</i>	-rencontre avec un ou des artistes -sortie ou visite culturelle en lien avec le projet -travail sur la pratique du spectateur	/ 3
<i>Pilier pratique</i>	-ateliers de pratique artistique : découverte, initiation ou approfondissement d'une forme d'art -progression pédagogique des ateliers -lien avec le projet pédagogique de l'école ou de la structure bénéficiaire -restitution ouverte sur le territoire	/ 4
<i>Pilier connaissance</i>	-apport de connaissances techniques et esthétiques -développement des savoir-être -découverte de structures culturelles dans ou hors PETR	/ 3
<i>Démarche de co-construction</i>	-élaboration du projet avec le partenaire culturel, l'école / la structure bénéficiaire, l'EPCI, la conseillère pédagogique - d'autres acteurs du territoire ont été associés ou le seront	/ 2
<i>Approche territoriale</i>	-publics éloignés de l'offre culturelle -école ou structure n'ayant jamais ou peu bénéficié d'un projet d'EAC - territoire prioritaire pour l'Education Nationale (REP ou TER) ou pour le COPIL (Stenay-Val Dunois, Fresnes en W, Argonne-Meuse)	/ 3
<i>Partenariat culturel</i>	-alternance des formes d'art ou champ artistique peu représentés -nouveau partenariat pour la structure culturelle ou pour l'école / la structure bénéficiaire	/ 2
<i>Equilibre du budget</i>	-éligibilité et cohérence des dépenses -équilibre du budget -demande de subvention déjà transmise à l'EPCI concerné	/ 3
		/20